

Mairie d'Agde

Direction de l'Enfance et de la Famille

Restauration scolaire municipale

Demande de prise en charge partielle année scolaire 2023-2024

*Les dossiers doivent être déposés à la Direction de l'Enfance et de la Famille
(avant le 25 du mois en cours)*

Nom (du responsable) : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Enfants pour lesquels l'aide est demandée.

NOMS	PRENOMS	ECOLE

Composition de la famille	Nom	Prénom	Né(e) le	Profession
Chef de famille				
Conjoint				
Enfant 1				
Enfant 2				
Enfant 3				
Enfant 4				
Enfant 5				
Enfant 6				
Autres personnes à charges				

Pièces justificatives à joindre à la demande

- Copie du livret de famille
- Si tel est le cas, jugement de divorce ou attestation de l'avocat pour procédure de divorce ou séparation en cours.
- Pour les couples non mariés, une attestation de domicile de chacun des parents.
- Justificatifs des ressources des 6 derniers mois des différents membres de la famille :
 - Les 6 derniers bulletins de salaires, pour le BTP bulletin de congés payés.
 - Dernier avis de paiement POLE EMPLOI et dernière notification de droits
 - Avis de paiement de stage
 - Attestation de paiement actuelle de la Caisse d'Allocations Familiales détaillant le montant des prestations
 - CPAM : indemnités journalières, maladie, accident, congés maternité...
 - Pensions, rente,...
- Dernière quittance de loyer détaillée (loyer et charges) ou tableau d'amortissement des emprunts pour l'acquisition du logement (page où apparaissent les échéances de l'année en cours).
- Dernier avis d'imposition reçu ou dernière déclaration de revenus.
- Le certificat de scolarité pour les enfants majeurs inscrits en enseignement supérieur.

En ce qui concerne les enfants ayant quitté l'école et vivant au domicile, il est nécessaire de joindre à la demande, en plus des revenus éventuellement perçus :

- l'avis de situation (POLE EMPLOI)
- L'attestation de stage
- Le contrat de travail

La tarification de la cantine est calculée en fonction du Quotient Familial (QF).

Mode de calcul du Quotient Familial (QF)

Ressources mensuelles du foyer — Loyer brut ou échéance d'emprunt

Nombre de personnes au foyer

Si le chiffre que vous trouvez est < 604€, vous pouvez prétendre à un tarif.